



Feuille d'information - Association Nationale des Scout de Centrafrique

INTRODUCTION

La République centrafricaine est un pays enclavé situé en Afrique centrale. Elle est bordée par le Tchad au nord, le Soudan au nord-est, le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo au sud, la République du Congo au sud-ouest et le Cameroun à l'ouest.

La République centrafricaine s'étend sur environ 620 000 kilomètres carrés. En 2024, sa population est estimée à 5 330 690 habitants. Ancienne colonie française connue sous le nom d'Oubangui-Chari, sa capitale et plus grande ville est Bangui, située sur la frontière sud avec la République démocratique du Congo.

Ces dernières années, les changements de gouvernement se sont produits par trois méthodes : les négociations, les élections, et la violence. Les électeurs ont approuvé une nouvelle constitution lors d'un référendum organisé le 5 décembre 2004.

DÉMOGRAPHIE

Nom du pays/territoire	République Centrafricaine (français) Ködörösêse tî Bêafrîka (sango) Central African Republic (anglais)
Population totale	5 330 690 (2024, d'après les données de la Banque mondiale)
Population totale de jeunes	3 019 236 (de 5 à 25 ans)
Langues (officielles)	Français et sango (également orthographié sangho)
Produit intérieur brut	2,75 milliards USD
Indice de développement humain	0,414 (selon le Rapport sur le développement humain du PNUD)
Politique et religions	- La Centrafrique est une république présidentielle. Le président est le chef de l'État, assisté d'un premier ministre en tant que chef du gouvernement. Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement. Le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et le parlement. - Christianisme (73,2 %) / Islam (13,9 %) / traditions religieuses traditionnelles (12,0 %) / autre ou aucune (0,9 %)

La République centrafricaine est divisée en 20 préfectures administratives, dont deux sont des préfectures économiques, les préfectures sont ensuite subdivisées en 84 sous-préfectures. Environ 36 % du pays est couvert de forêts, les zones les plus denses se trouvant généralement dans les régions méridionales.

La nation compte plus de 80 groupes ethniques, chacun ayant sa propre langue. Les groupes ethniques les plus importants sont les Arabes Baggara, les Baka, les Banda, les Bayaka, les Peuls, les Gbaya, les Kara, les Kresh, les Mbaka, les Mandja, les Ngbandi, les Sara, les Vidiri, les Wodaabe, les Yakoma, les Yulu et les Zande, auxquels s'ajoutent d'autres groupes comprenant des Européens d'origine principalement française. Les groupes ethniques les plus courants sont les Gbaya (Baya) (28,8 %) et les Banda (22,9 %), qui constituent ensemble un peu plus de la moitié de la population du pays en 2003.

Les deux langues officielles de la République centrafricaine sont le français et le sango (également orthographié sangho), un créole développé comme lingua franca interethnique basé sur la langue locale ngbandi. À l'instar du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la Tanzanie, du Rwanda, du Kenya, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud et des pays d'Afrique du Nord, entre autres, la République centrafricaine est l'un des pays africains à avoir accordé un statut officiel à une langue africaine.

ORGANISATION SCOUTE NATIONALE ÉLÉMENTS & CHIFFRES

Nom de l'association	Association Nationale des Scouts de Centrafrique (ANSCA)
Représentants	Aimé Augustin ZANGAKPIOUE (Président), Luther OUADDA (Commissaire général) Deberny DOKOWANE (Commissaire international)
Région	Afrique
Création	1940
Nombre de membres	15 000

Le Scoutisme a été introduit en République centrafricaine, alors connue sous le nom d'Oubangui-Chari au sein de l'Afrique-Équatoriale française, par l'administration coloniale française et les Scouts de France au début des années 1940. La première unité scout, la Meute 1ère Bangui, fut créée en février 1940 à Bangui, marquant la première présence officielle du Scoutisme dans le district. Ce premier groupe faisait partie d'initiatives plus larges en Afrique-Équatoriale française, où les administrateurs coloniaux et les résidents européens promouvaient le Scoutisme comme moyen de formation du caractère et de discipline parmi la jeunesse, souvent dans les écoles de mission et les centres urbains. En 1946, la région comptait environ 1 560 scouts africains répartis dans 18 meutes, 33 troupes et 6 équipes de routiers, bien qu'ils fussent largement concentrés dans des territoires plus vastes comme le Gabon et le Congo, l'Oubangui-Chari accueillant des groupes émergents plus petits, limités aux élites urbaines et aux enfants scolarisés dans les missions.

Membre de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) sous le nom de Fédération du Scoutisme Centrafricain en 1990, l'organisation perdit son statut en 1999 en raison du non-paiement des cotisations. À la suite de cela, le Mouvement s'est désorganisé et scindé. L'Association des Scouts Catholiques Centrafricains (ASCCA) s'est rétablie en tant qu'organisation indépendante, tandis que d'autres associations membres ont poursuivi leurs activités sous le nom de Scouts de Centrafrique (SCA).

En 2000, l'OMMS a envoyé une mission à Bangui. Au cours des années suivantes, diverses démarches de réunification ont eu lieu, notamment des discussions lors d'un camp de formation en 2012 animé par des responsables scouts français et camerounais. Cependant, des crises politiques et militaires successives ont interrompu la démarche. Avec le retour progressif de la stabilité, l'ASCCA et la SCA ont convenu de créer un comité pour poursuivre le travail pour réintégrer l'OMMS.

En conséquence, ces deux associations ont accepté de fusionner en une Organisation Scoute Nationale (OSN) unifiée : l'Association Nationale des Scouts de Centrafrique (ANSCA). L'ANSCA a activement contribué au développement national, à la consolidation de la paix, au développement du leadership et au service à la communauté à travers de nombreuses initiatives du Scoutisme.

Afin de renforcer son côté institutionnel, l'ANSCA a organisé un atelier de conformité à Bangui en 2022, à propos de la gouvernance, de politiques et de planification stratégique, soutenant ainsi sa démarche de réintégration au sein de l'OMMS.

En 2023, l'ANSCA a encouragé la cohésion sociale et la consolidation de la paix en organisant des activités de dialogue interreligieux et interculturel à Bossangoa, Boda et Bambari. En partenariat avec l'ambassade de France, l'OSN a également organisé un tournoi sportif intercommunautaire réunissant de jeunes musulmans et chrétiens, utilisant le football, le basket et le volley pour renforcer la coexistence pacifique et la compréhension mutuelle.

Pour renforcer les Adultes dans le Scoutisme, l'ANSCA a organisé une formation nationale à Boali en 2024, pour 180 responsables adultes grâce à des programmes pour formateurs, formateurs adjoints et du Badge de bois. En 2026, l'OSN a poursuivi le développement du leadership en formant des aumôniers et des membres du Forum interreligieux à Bangui, contribuant ainsi à résorber les divisions d'ordre confessionnel.

L'ANSCA a également fait preuve d'un engagement fort envers la collectivité et la protection de l'environnement. Lors de la Journée Africaine du Scoutisme 2026, les scouts ont mené des campagnes nationales de nettoyage pour réduire les déchets plastiques et améliorer l'hygiène au sein des communautés. Dans le cadre de « Scout Good Turn », des membres ont rendu visite à des prisons, notamment celle de Ngaragba, apportant un réconfort moral, des articles de première nécessité ainsi que du recueillement spirituel et de cérémonies de Promesse scout.

En avril 2026, l'ANSCA a mené un atelier pour élaborer et valider sa Politique d'À l'abri de la maltraitance, avec le soutien technique d'un consultant de l'OMMS. L'autoévaluation d'À l'abri de la maltraitance a permis d'établir une base de référence pour la conformité.

Depuis son évaluation initiale d'À l'abri de la maltraitance, l'ANSCA a réalisé des progrès importants en établissant un code de conduite, une structure de gouvernance et des procédures opérationnelles, instaurant ainsi des bases solides pour la mise en œuvre. Afin de renforcer davantage la conformité, l'ANSCA a été sélectionnée pour participer à un atelier régional de renforcement des capacités sur À l'abri de la maltraitance aux côtés du Cameroun, du Tchad, du Gabon et du Congo-Brazzaville (Brazzaville, 26-28 août 2026).

Ce soutien ciblé a aidé l'OSN à combler les lacunes recensées et à accélérer la mise en œuvre dans des domaines clés, notamment les pratiques de protection, le signalement et la gestion des cas, l'intégration au sein du programme des jeunes et des Adultes dans le Scoutisme, ainsi que la gestion des événements, témoignant de l'engagement continu de l'ANSCA vers l'obtention de la conformité totale.

De plus, l'ANSCA a renforcé la participation des jeunes et l'engagement interreligieux en établissant un Forum National des Jeunes et un comité exécutif du Forum interreligieux, à la suite d'une formation au leadership organisée à Bangui en 2026. Ces initiatives ont renforcé la représentation des jeunes et les structures de gouvernance du Scoutisme, et encouragé la collaboration entre les communautés religieuses au sein du Mouvement.

L'évaluation de l'équipe régionale indique que l'OSN est bien établie dans le pays, qu'elle couvre de manière satisfaisante les préfectures administratives et qu'elle propose des programmes de qualité à ses membres. Dès lors, l'adhésion à l'OMMS offre une chance de renforcer encore davantage les capacités de l'OSN grâce au réseau international de ressources du Scoutisme Mondial.

À la suite d'échanges approfondis avec les dirigeants de l'ANSCA, le Comité Africain du Scoutisme a recommandé l'OSN au Comité Mondial du Scoutisme (CMS) en vue de l'examen de son adhésion à l'OMMS. Le CMS a examiné le dossier lors de sa réunion de septembre 2026 et a conclu qu'il répondait de manière satisfaisante aux exigences énoncées à l'article V de la Constitution de l'OMMS. Il a ensuite, conformément à l'article VI de la Constitution de l'OMMS, invité le Bureau Mondial du Scoutisme à transmettre le dossier pour l'adhésion à l'OMMS.

VISION & SOUTIEN POUR L'AVENIR

D'ici 2032, l'ANSCA a pour objectif de se positionner comme le premier mouvement éducatif pour les jeunes en République centrafricaine, présent dans l'ensemble des vingt préfectures et fortement engagé en faveur du développement de la jeunesse.

Le centre de soutien pour l'Afrique du Bureau Mondial du Scoutisme continuera d'offrir des services à l'OSN pour l'aider à traiter les aspects à améliorer davantage, grâce à une feuille de route d'accompagnement clairement définie pour les années à venir.

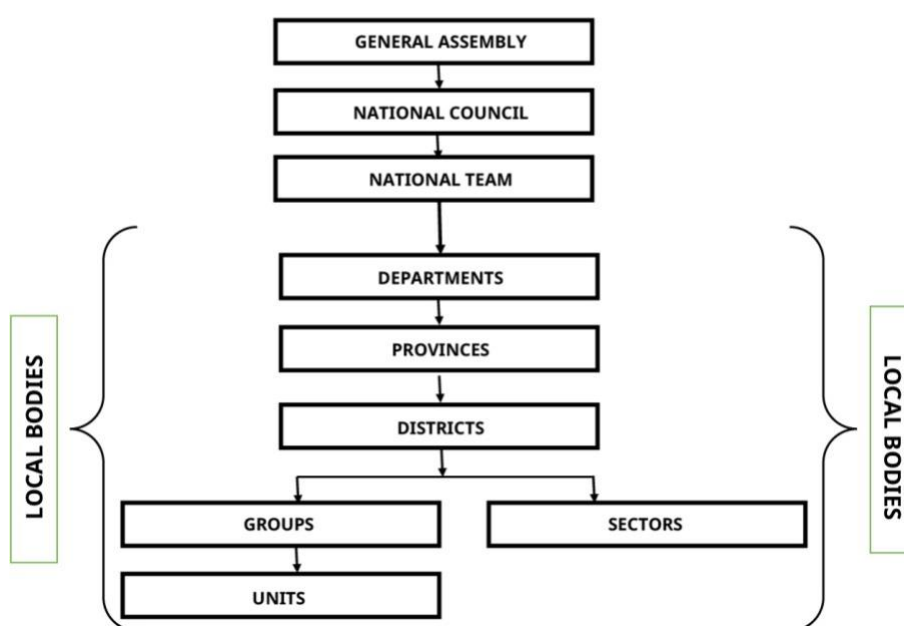
ENREGISTREMENT OFFICIEL & CONFORMITÉ CONSTITUTIONNELLE

En novembre 2025, l'ANSCA a reçu son certificat de constitution, signé par le ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, comme preuve de son enregistrement officiel.

Après examen, le Comité des Constitutions du CMS a déterminé que la constitution de l'ANSCA était conforme à toutes les exigences de la Constitution de l'OMMS en décembre 2025.

ORGANISATION

ORGANIGRAM
L'ASSOCIATION NATIONAL DES SCOUTS DE CENTRAFRIQUE (ANSCA)



RECENSEMENT DES SCOUTS

Âge	Section	Homme	Femme	Total
8-11	Louveteaux	2170	845	3015
12-17	Éclaireurs	5992	1026	7018
18-25	Routiers	2828	572	3400
	TOTAL (jeunes*)	10 990	2443	13433
	Adultes	1356	211	1567
	TOTAL (jeunes + adultes**)	12 346	2654	15 000

* Les jeunes comprennent les filles et les garçons répartis en groupes scouts : les meutes, les troupes et les patrouilles.

** Les adultes sont les chefs et cheftaines qui encadrent ces jeunes, ainsi que les responsables adultes, chargés de former les chefs et cheftaines.